



ATLAS DE BIODIVERSITE COMMUNALE

LE MESNIL-REAUME

Les Atlas de Biodiversité Communale sont portés par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Yères, avec les communes, les communautés de communes, les écoles, le centre PASTEL, la Kafet'Yères et des associations naturalistes (Groupe Mammalogique Normand, Groupe Ornithologique Normand et le Conservatoire des Espaces Naturels Normandie Seine), ainsi que l'Office National des Forêts. Cette démarche a pour but de mieux connaître et de mettre en valeur la biodiversité des communes à travers des animations et la collecte de données.

ATLAS DE BIODIVERSITE COMMUNALE

LE MESNIL-REAUME

PRESENTATION DES ATLAS DE BIODIVERSITE

Cette démarche a pour but de faire connaître et de mettre en valeur la biodiversité au sein des communes, au moyen d'animations et de collecte de données faunistiques et floristiques.

Les communes de Criel-sur-Mer, Saint-Martin-le-Gaillard et Saint-Rémy-Boscrocourt ont été choisies l'année dernière. Après le succès de ce premier ABC, cinq nouvelles communes se sont investies dans ce projet : Cuverville-sur-Yères, Sept-Meules, Villy-sur-Yères, Melleville et le Mesnil-Réaume.

Deux volets sont à l'étude : Scientifique et Participatif.

Le volet scientifique

Au sein de ce territoire, on retrouve des coteaux calcaires, peu connus en termes de biodiversité par les élus comme par les habitants. Les coteaux calcaires sont des milieux particuliers caractérisés par un relief plus ou moins important et un sol composé principalement de craie. Les propriétés d'infiltration de la craie font que le sol est en général assez pauvre et sec. Si à cela est associée une exposition Sud, il y a création de conditions écologiques particulières permettant l'installation et le développement d'espèces végétales et animales adaptées, pouvant être rares et menacées. Actuellement, ces milieux souffrent du changement des pratiques agricoles (recul de l'élevage) et de l'urbanisation conduisant à la mise en culture ou l'enfrichement.

L'objectif est donc d'inventorier ces milieux en réalisant l'occupation du sol sur la zone d'étude globale, de prioriser ces milieux et de proposer des mesures de gestion en faveur de la biodiversité. Trois taxons ont été choisis pour ces inventaires, les rhopalocères (papillons), les chiroptères (chauves-souris) et la flore spontanée.

Le volet participatif

Les communes délimitées par leurs limites administratives, font l'objet d'une étude participative. Le but étant de sensibiliser les habitants à la biodiversité au travers de diverses animations telles que des randonnées « découverte de la biodiversité », des chasses aux papillons, une nuit de la grenouille, une nuit de la chouette et une nuit de la chauve-souris. Par ailleurs, un inventaire participatif a été mené sous la forme d'un Avis de recherche. Le but était d'inventorier certaines espèces au sein des communes, de les photographier et d'envoyer leurs localisations précises.

STATUTS DE PROTECTION ET DE CLASSEMENT *CF carte ci-dessous*

ZNIEFF

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique identifient les zones intéressantes sur le plan écologique, participant au maintien de grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares. On distingue deux types de ZNIEFF :

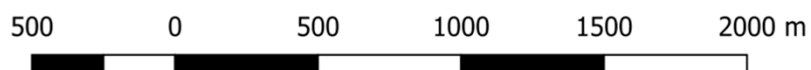
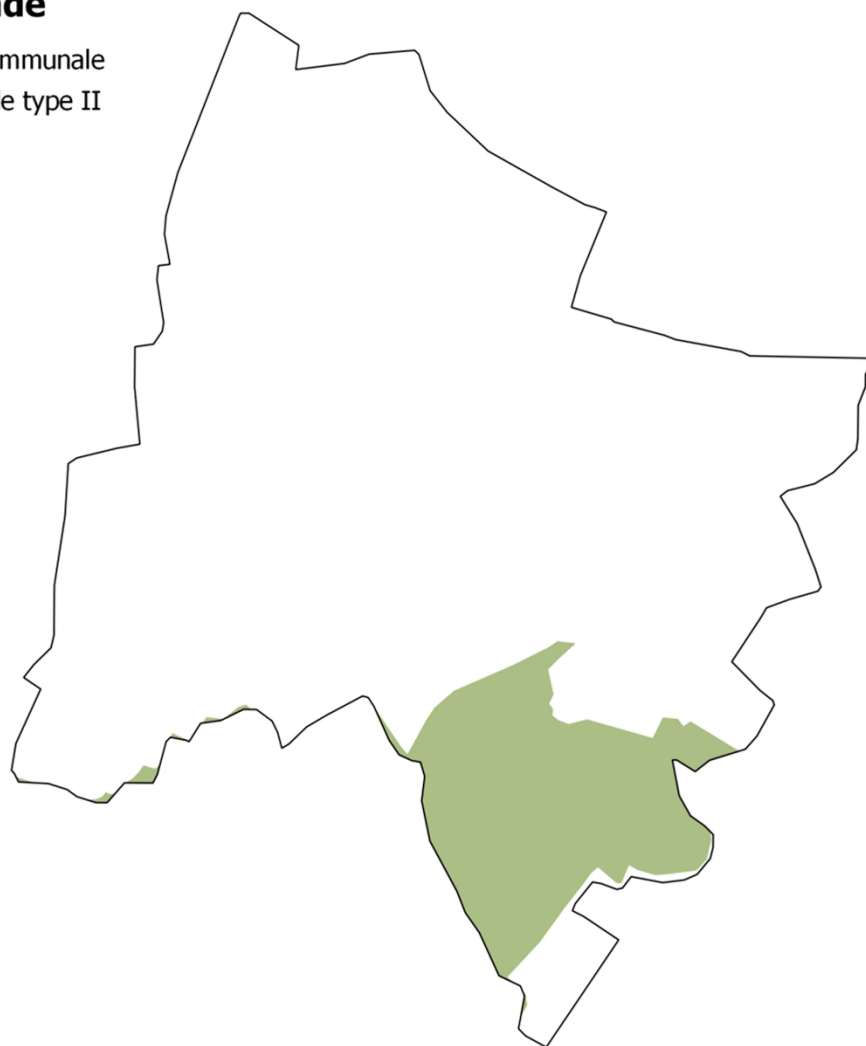
Les ZNIEFF de type I avec des sites de petites tailles avec des enjeux de préservation et valorisation des milieux naturels.

Les ZNIEFF de type II avec des sites de tailles plus importantes et désignant des ensembles naturels dont les équilibres doivent être préservés. Ici, on retrouve les sites de « La haute forêt d'Eu, les vallées de l'Yères et de la Bresles »

Cartographie des zones Natura 2000, ZNIEFF et ENS

Légende

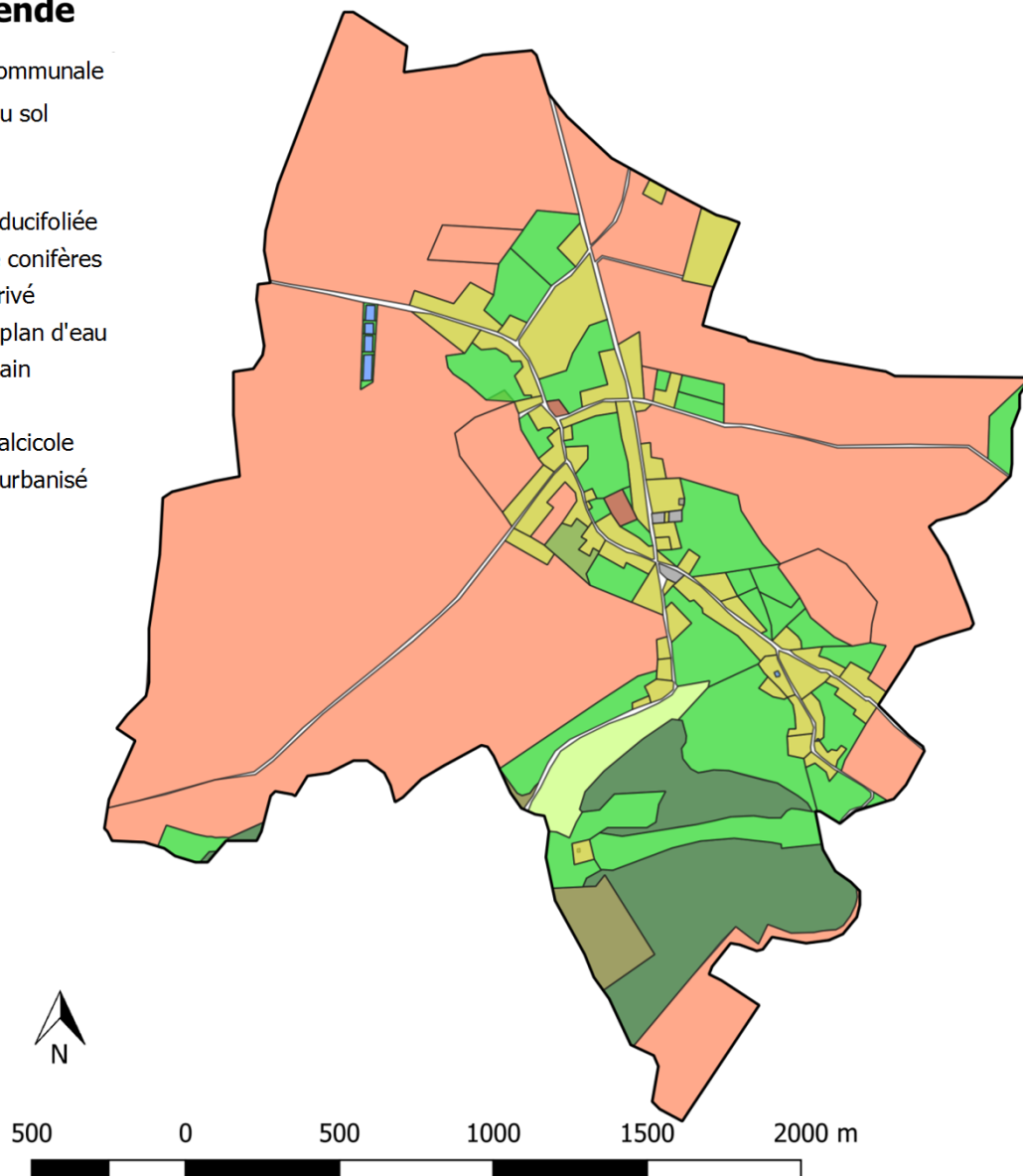
- Limite communale
- ZNIEFF de type II



OCCUPATION DU SOL

Légende

- Limite communale
- Occupation du sol
- Bois
- Culture
- Forêt caducifoliée
- Forêt de conifères
- Jardin privé
- Mare et plan d'eau
- Parc urbain
- Prairie
- Prairie calcicole
- Secteur urbanisé



Cette cartographie de l'occupation du sol permet de décrire la répartition des différents milieux existants sur la commune.

Ainsi, **10 milieux** sont représentés au Mesnil-Réaume, ce qui équivaut à une mosaïque d'habitats importante pour la biodiversité. Cette commune est dominée par les cultures. Au Sud et autour du bourg, ce sont les prairies et les boisements (milieux naturels) qui sont les plus présents. Il y a également une surface non négligeable de jardins privés qui permettent eux aussi d'accueillir la biodiversité.

QUELQUES CHIFFRES ...

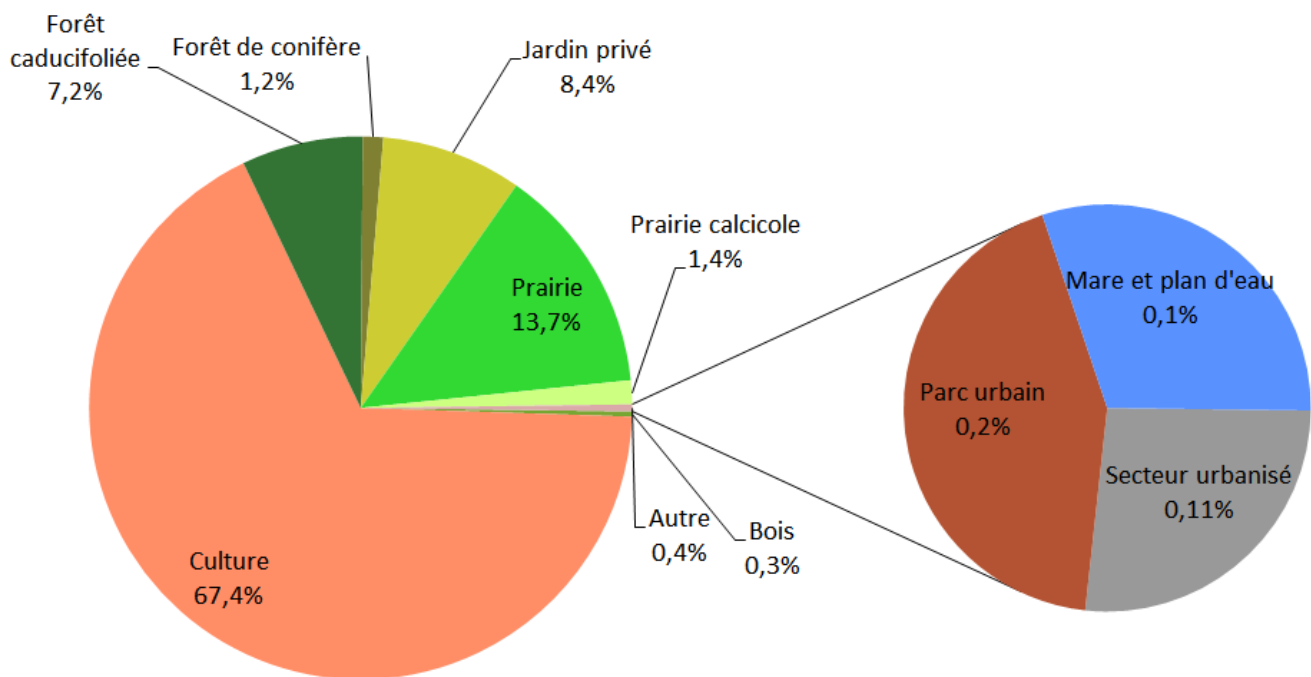
Les principaux milieux :

Au total, la commune représente une surface de 538 hectares avec :

- ❖ 39 hectares de forêts caducifoliées
- ❖ 363 hectares de cultures
- ❖ 7 hectares de prairies calcicoles
- ❖ 73 hectares de prairies mésophiles
- ❖ 45 hectares de jardins privés

Une grande diversité
de milieu = une grande
diversité de faune et
de flore

Pourcentage des différentes occupations de sol sur la commune de Mesnil-Réaume

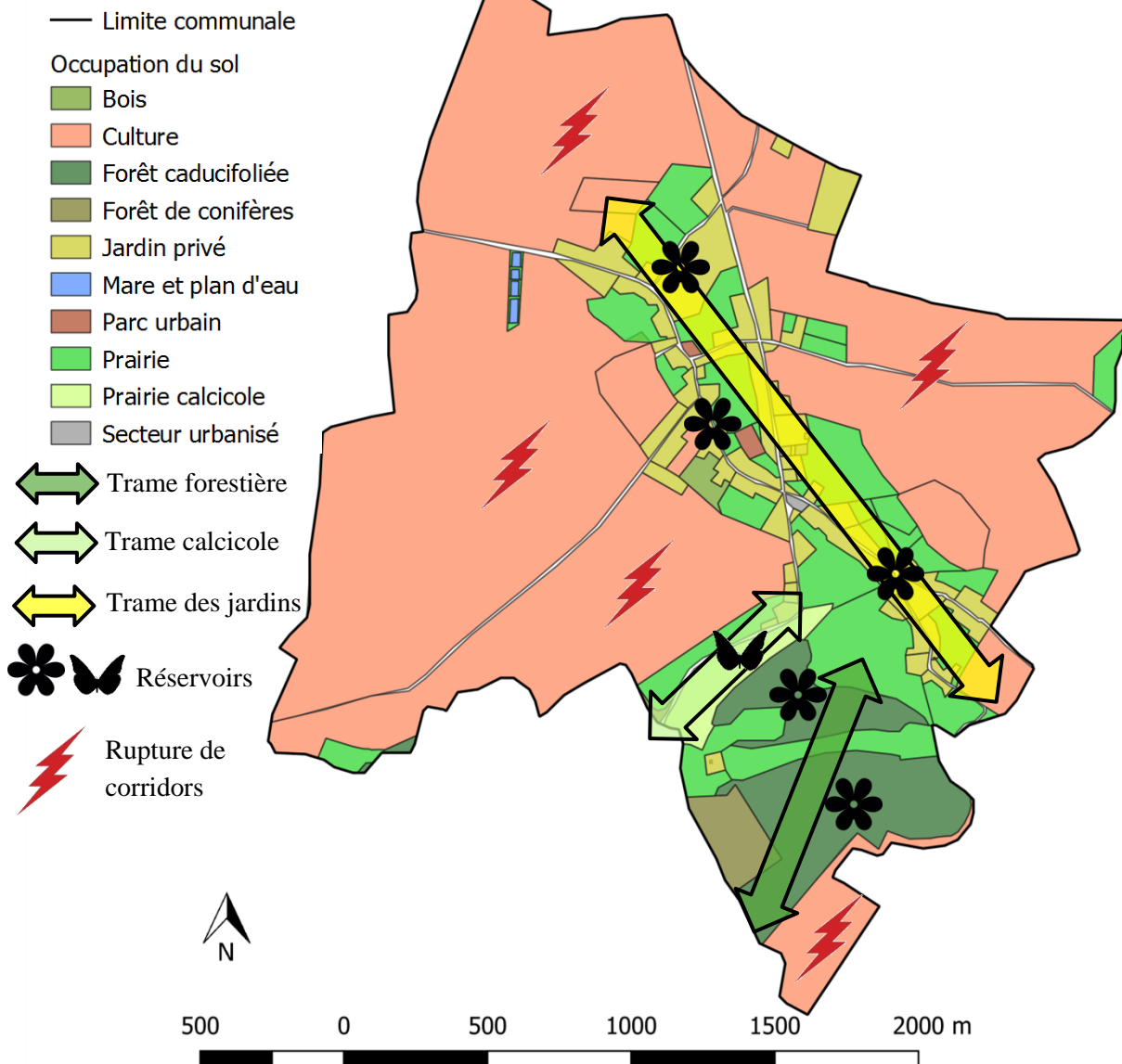


Ce travail a permis de réaliser une cartographie des principaux **réservoirs** et **corridors**.

Les corridors permettent aux espèces de se déplacer d'un réservoir à un autre. Certaines ruptures existent, telles que les grandes cultures, les voiries, les ouvrages hydrauliques, etc. La carte ci-contre illustre ces réservoirs, corridors et ruptures.

Les réservoirs et corridors écologiques

Légende



Points forts du Mesnil-Réaume :

- ❖ Présence d'une prairie calcaire sur une commune de plateau
- ❖ Présence de forêts et prairie calcicole classées en ZNIEFF de type II
- ❖ Présence d'un chemin communal vert



Faiblesses du Mesnil-Réaume :

- ❖ Cultures très dominantes
- ❖ Absence de réseaux de haies pour permettre le déplacement des espèces à travers les cultures



LES CULTURES

Les cultures sont présentes en périphérie du bourg, surtout dans la moitié Nord de la commune. On retrouve principalement des cultures de blé, de maïs, de pommes de terre...

Les plantes caractéristiques de ces milieux agricoles sont dites « messicoles », c'est-à-dire qu'elles poussent dans les champs. Elles sont adaptées aux milieux ouverts et régulièrement perturbés.

On retrouve principalement des Coquelicots, des Grandes Marguerites ou encore de la Camomille. Ces espèces ne sont pas sensibles aux différents traitements phytosanitaires, elles ne sont en aucun cas néfastes pour la culture en place.

En termes d'espèces animales, on retrouve le Lièvre d'Europe, le Chevreuil, la Perdrix grise, la Buse variable, le Busard Saint-Martin ...



Le Coquelicot



Le Chevreuil

Proposition de gestion :

Les bords de champs, bandes enherbées et les talus non-exploités sont des zones d'habitats et de refuges pour certaines espèces. Les linéaires de haies sont essentiels pour le déplacement des espèces. La diversité des cultures permet l'accueil et une plus grande diversité d'espèces.



Le Busard Saint-Martin

La Grande Marguerite



LES PRAIRIES

Les prairies représentent près de 15% de la surface du Mesnil-Réaume. Elles se distinguent en deux types :

- Les prairies mésophiles qui occupent des positions topographiques de bas et milieux de pente. Les sols sont drainants mais épais permettant de garder une réserve d'eau suffisante. On y retrouve le plus souvent des espèces de graminées, ayant une qualité fourragère importante comme le Pâturin commun, le Pâturin des prés, la Houlique laineuse, le Ray-grass anglais
- Les prairies calcicoles, que l'on appelle également les pelouses sèches se développent sur des sols calcaires. La craie étant très poreuse, l'eau qui s'infiltré entraîne les nutriments, c'est pour cela que le sol est pauvre. Différentes associations végétales peuvent être présentes mais on retrouve généralement l'Origan, la Centaurée, la Scabieuse, des Orchidées (moucheron, pyramidale, abeille, bouc ...), l'Hélianthème nummulaire ou encore la Polygale commune.

Proposition de gestion :

D'une manière générale, les prairies doivent être gérées de façon extensive, c'est-à-dire avec un faible pâturage, pas ou peu d'apport d'engrais et un fauchage tardif.

Quelques espèces à intérêt retrouvées au Mesnil-Réaume

L'Orchis pourpre (*Orchis purpurea*)

- ❖ Espèce d'Orchidée classée « Assez commune » en Haute-Normandie
- ❖ Première donnée sur la commune
- ❖ Espèce qui s'adapte à une diversité importante de milieux : pelouses, coteaux.



La Renouée du Japon (*Fallopia japonica*)

- ❖ Espèce Exotique Envahissante = espèce très invasive et donc devenue une menace pour la biodiversité locale
- ❖ Très difficile à éliminer

L'Argus bleu commun (*Polyommatus icarus*)

- ❖ Papillon des prairies mésophiles et calcaires
- ❖ Il s'adapte cependant à d'autres milieux comme les talus, les bords de route ou encore les jardins



Ainsi que 10 autres espèces de Papillons, dont :

- ❖ La Belle-Dame
- ❖ Le Myrtil
- ❖ Le Fluoré
- ❖ L'Amaryllis
- ❖ Le Vulcain

Voir les collections de papillons et d'orchidées à la fin de ce document.....

LES FORETS ET BOIS

Les forêts représentent près de 10% de la surface totale de la commune. C'est un milieu que l'on peut diviser en trois catégories :

- Les forêts caducifoliées, où les essences sont dites feuillues, c'est-à-dire que les feuilles des arbres tombent en hiver.
- Les forêts de conifères sont composées de feuilles (ou aiguilles) que l'on dit persistantes, c'est-à-dire qu'elles ne tombent pas en hiver.
- Les bois sont une catégorie particulière, pouvant être composés de plusieurs types d'essences, mais que l'on a différencié des forêts par la superficie. En effet, toute étendue inférieure à 5 hectares a été classée en Bois.

Proposition de gestion :

Dans le cas des bois et forêts privés, laisser des arbres morts sur pied ou au sol permet de créer des habitats pour la biodiversité (insectes, chauves-souris...). Les lisières permettent de créer des refuges et les mares forestières, d'abriter une biodiversité intéressante telle que les amphibiens et permettent aussi l'abreuvement de la faune sauvage.

Enfin, certains boisements sont trop éloignés les uns des autres, ce qui empêche la libre circulation des espèces. Il est souhaitable de créer des boisements entre les forêts ou des linéaires de haies.



La Platanthère des montagnes



L'orchis pourpre

LES JARDINS PRIVÉS

Ce sont des terrains généralement clos où l'on cultive des fleurs, des légumes, des arbres, des arbustes fruitiers et d'ornement ou un mélange de tout. Plus la diversité d'un jardin est grande, et plus le système va tendre vers un équilibre. En effet, une grande variété d'espèces, qu'elles soient potagères, fruitières, horticoles ou animales assurent la bonne santé d'un jardin. Les jardins représentent 2% de la surface totale de la France, soit plus que les réserves nationales !

Comme le mot « privé » l'indique, l'usage est exclusivement pour le propriétaire. La conception d'un jardin dépend des besoins, de la culture ou encore de la vision esthétique du propriétaire.

Selon les modes de gestion, diverses espèces patrimoniales ou non, peuvent embellir un jardin.

Proposition de gestion :

Pour maintenir un jardin en bonne santé, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à des produits phytosanitaires. Rappelons que ces produits sont interdits à l'utilisation dans les communes et le sont depuis le 1^{er} Janvier 2019 chez les particuliers. Il est possible d'avoir recours aux auxiliaires de cultures, c'est-à-dire des espèces qui se nourrissent des ennemis de nos cultures. Par exemple, les larves de coccinelles s'attaquent aux pucerons, les crapauds se nourrissent de limaces ou encore de chenilles...

De plus, il faut souligner qu'un joli jardin n'est pas forcément un jardin avec un gazon bien vert et bien tondu ... Des zones non tondues peuvent servir d'abris et de nourriture pour la faune.



L'Hippocrévide fer-à-cheval

La Belle-Dame



L'Orchis pourpre

LES SECTEURS URBANISES

Ce sont les zones dans lesquelles on retrouve des constructions comme les routes, les entreprises, les cimetières, les églises, les parkings, les trottoirs ... De nombreux oiseaux ou chauve-souris nichent dans les constructions.

Ce milieu abrite souvent des espèces dites exotiques ou ornementales en raison de leur proximité avec les jardins privés et de leur gestion par les services communaux.



La Ruine de Rome



La Chouette effraie

Proposition de gestion :

Comme rappelé précédemment, les traitements phytosanitaires sont interdits à l'utilisation dans les communes. La gestion des trottoirs peut donc se faire au moyen de balayeuses, de bruleurs thermiques... Il faut cependant veiller à conserver des zones naturelles afin de conserver des habitats pour la biodiversité. Enfin, remplacer les secteurs imperméables par des secteurs filtrants (enherbement des trottoirs, végétalisation ...).



La Bergeronnette grise



La Renouée du Japon
(Espèce invasive)

LES MARES, PLANS D'EAU ET RESEAU HYDROGRAPHIQUE

Une mare est une cuvette qui se remplit d'eau de pluie, de ruissellement ou de résurgence de nappe. Elle peut être anthropique ou naturelle, d'une taille inférieure à 0.5 hectares, d'une profondeur inférieure à 3 mètres.

Un plan d'eau ou étang est en général alimenté par le réseau hydrographique. La circulation de l'eau est très lente, voire nulle et la profondeur est supérieure à 5 mètres.

Un cours d'eau est un écoulement terrestre d'eau liquide entre une source et une embouchure. Ainsi, l'Yères prend sa source sur la commune d'Aubermesnil-aux-Erables et de jette dans la Manche à Criel-sur-Mer. L'Yères est donc un fleuve.



La Grenouille rousse



Le Phragmite
(ou roseau
commun)

Proposition de gestion :

Le curage des mares permet de ne pas avoir trop de sédiments qui entraineraient à terme le comblement. Dans le cas d'une mare en mauvais état, une restauration peut être envisagée dans le but de réobtenir des conditions favorables à l'installation d'espèces typiques.

Concernant l'Yères, la restauration de la continuité écologique est une priorité car elle permet la libre circulation des poissons et des sédiments dans le fleuve.

Certaines mares étant éloignées, la création de mares corridors permet de ne pas les délaissier en termes de biodiversité.

Limitier les espèces exotiques : poissons, tortues, végétaux.

LES TALUS

Ce sont des terrains en pente, créés par des travaux de terrassement ou résultant de l'équilibre naturel de la terre.

Ces milieux, lorsque l'exposition et le substrat sont favorables, peuvent accueillir une biodiversité patrimoniale. Ils représentent aussi des corridors pour le déplacement des espèces. Il est donc important de les préserver et de les gérer au mieux.



L'Argus bleu commun



L'Orchis pourpre

Proposition de gestion :

La méthode gestion est semblable à celle des prairies, c'est-à-dire de manière extensive, pas ou peu d'apports engrais et un fauchage tardif. Pour le pâturage, les espèces rustiques comme les caprins sont préférables étant donné la pente importante de certains talus.









La Scabieuse



L'Amaryllis

LES ESPECES PRESENTES SUR LA COMMUNE

Espèces	Nombre
 LEPIDOPTERES ET ZYGENES	11
 FLORE	242
 AMPHIBIENS ET REPTILES	1
 MAMMIFERES (dont Chiroptères)	7 (1)
 OISEAUX	44
 ORTHOPTERES	2
TOTAL	307

Ce sont donc au total **307 espèces** qui ont été recensées sur l'ensemble de la commune du Mesnil-Réaume.

La flore

Brome mou (s.l.)
Brome rude
Brome stérile
Brunelle commune
Bugle rampante
Bugrane rampante (var.) ; Arrête-bœuf
Callitriche des étangs
Campanule gantelée
Campanule raiponce
Canche cespiteuse (s.l.)
Canche flexueuse
Capselle bourse-à-pasteur ; Bourse-à-pasteur
Cardamine flexueuse
Cardamine hérissée
Carotte commune
Centaurée jacée (s.l.)
Centaurée scabieuse
Charme commun
Chélidoine
Chêne pédonculé
Chénopode blanc (s.l.)
Chénopode polysperme
Chénopode rouge (var.)
Chèvrefeuille des bois (var.)
Chiendent commun

Circée de Paris
Cirse acaule
Cirse commun
Cirse des champs
Cirse des marais
Clématite des haies ; Herbe aux gueux
Clinopode commun ; Grand basilic sauvage
Consoude officinale ; Grande consoude
Coquelicot douteux ; Petit coquelicot
Cornouiller sanguin (s.l.)
Crépide capillaire
Crételle des prés
Cymbalaire des murs ; Ruine de Rome
Dactyle aggloméré
Doradille rue-de-muraille ; Rue de muraille
Dryoptéris de Borrer
Dryoptéris des chartreux
Dryoptéris dilaté
Épervière des murs
Épervière piloselle

Achillée millefeuille

Adoxe musquée ; Moscatelle ;
Moscatelline

Agrostide capillaire

Agrostide stolonifère

Aigremoine eupatoire

Ail des ours

Ajonc d'Europe (s.l.)

Anémone des bois ; Anémone
sylvie

Angélique sauvage (var.)

Anthriscus sauvage

Arabette de Thalius

Armoise commune ; Herbe à cent
goûts

Arroche hastée

Aspérule odorante

Aubépine à un style

Benoîte commune

Berce commune (var.) ; Berce des
prés ; Grande berce

Blechnes en épi

Brachypode des bois

Brachypode penné (s.l.)

Brize intermédiaire ; Amourette
commune

Épilobe à petites fleurs
Épilobe de Lamy
Épilobe en épi ; Laurier de Saint-Antoine
Épilobe hérissé
Épilobe lancéolé
Érable champêtre
Érable sycomore ; Sycomore
Eupatoire chanvrine
Euphorbe des bois
Euphorbe des jardins ; Ésule ronde
Fétuque géante
Fétuque roseau (s.l.)
Fétuque rouge (s.l.)
Ficaire fertile
Folle-avoine
Fougère aigle
Fougère femelle
Fougère mâle
Fragon ; Petit houx
Fraisier sauvage
Frêne commun (var.)
Fromental élevé
Fusain d'Europe
Gaillet commun (s.l.) ; Caille-lait blanc
Gaillet croisettes
Gaillet gratton
Galéopsis tétrahit
Galinsoga cilié
Géranium herbe-à-Robert
Germandrée scorodoine
Gesse des bois ; Gesse sauvage
Gnaphale des fanges
Gouet tacheté
Grand boucage (var.)
Grande marguerite
Grande ortie
Grande ortie
Gui
Hélianthème nummulaire
Hellébore occidental

Hêtre
Houlque laineuse
Houlque molle
Houx
Jacinthe des bois
Jonc articulé
Jonc épars
Jonc épars (var.)
Jonc grêle
Knautie des champs
Laïche des forêts
Laïche espacée
Laïche maigre
Laiteron des champs
Laiteron maraîcher ; Laiteron potager
Laiteron rude
Laitue des murailles
Laitue scariole
Lamier blanc ; Ortie blanche
Lamier des montagnes ; Lamier jaune ; Ortie jaune
Lampsane commune
Lierre grim pant (s.l.)
Lilas commun ; Lilas
Lin purgatif
Liondent des rochers ; Thrinicie hérissée
Liseron des champs
Liseron des haies
Listère ovale ; Double-feuille
Lotier corniculé ; Pied-de-poule
Lotier des fanges
Luzerne lupuline ; Minette ; Mignonnette
Luzule de Forster
Luzule des bois
Luzule poilue
Lysimaque des bois
Lysimaque nummulaire ; Herbe aux écus
Matricaire camomille
Matricaire discoïde

Mauve musquée
Mélique uniflore
Mercuriale vivace
Merisier (s.l.)
Millepertuis à quatre ailes
Millepertuis élégant
Millepertuis perforé (s.l.) ; Herbe à mille trous
Molène bouillon-blanc ; Bouillon blanc
Morelle douce-amère
Morelle noire (s.l.) ; Crève-chien
Mouron rouge
Moutarde des champs
Myosotis des champs
Nerprun purgatif
Noisetier commun ; Noisetier ; Coudrier
Odontite tardive
Orchis pourpre
Origan commun (s.l.) ; Origan ; Marjolaine sauvage
Orme champêtre
Oseille sauvage ; Oseille des prés
Oxalide oseille ; Surelle ; Pain de coucou
Pâquerette vivace
Parisette à quatre feuilles ; Parisette à quatre feuilles
Patience à feuilles obtuses (s.l.)
Patience agglomérée
Patience crépue
Patience sanguine ; Patience des bois ; Sang-de-dragon
Pâturin annuel
Pâturin commun
Petit boucage
Petite ciguë ; Ciguë des jardins
Petite mauve
Petite pimprenelle
Peuplier tremble ; Tremble
Pissenlit (section)
Plantain à larges feuilles

Plantain lancéolé
Plantain moyen
Polypode intermédiaire
Porcelle enracinée
Potentille des oies ; Anserine ; Argentine
Potentille faux-fraisier ; Faux-fraisier
Potentille tormentille ; Tormentille
Prêle des champs
Primevère élevée
Prunellier
Ravenelle des champs
Ray-grass anglais ; Ray-grass commun ; Ivraie vivace
Renoncule âcre (s.l.)
Renouée des oiseaux (s.l.) ; Traînasse
Renouée du Japon
Renouée persicaire ; Persicaire
Renouée poivre-d'eau ; Poivre d'eau
Robinier faux-acacia
Ronce bleuâtre
Ronce frutescente
Rosier des champs
Rosier des chiens (s.str.)
Les papillons
Sagine couchée
Sagine dressée
Saponaire officinale
Saule marsault
Scabieuse colombar (s.l.)
Sceau-de-Salomon multiflore ; Muguet de serpent
Scolopendre langue-de-cerf ; Scolopendre ; Langue de cerf
Scrofulaire aquatique
Scrofulaire noueuse
Séneçon commun (f.)
Séneçon jacobée (var.) ; Jacobée
Silène à larges feuilles ; Compagnon blanc
Silène à queue de chat ; Compagnon rouge
Les chauves-souris
Silène enflé (var.)
Stellaire holostée
Stellaire intermédiaire ; Mouron des oiseaux ; Mouron blanc

Tamier commun
Tilleul à petites feuilles
Torilis faux-cerfeuil ; Torilis du Japon
Trèfle blanc ; Trèfle rampant
Trèfle des prés
Troène commun
Vergerette du Canada
Véronique à feuilles de serpolet
Véronique de Perse
Véronique des ruisseaux
Véronique officinale ; Thé d'Europe
Véronique petit-chêne
Verveine officinale
Vesce à épis
Vesce des haies ; Vesce sauvage
Violette de Reichenbach
Viorne mancienne
Viorne obier

Le Myrtil
La Piéride du Navet
Le Fluoré
L'Amaryllis
La Mégère
Le Paon du jour
La Belle-Dame
La Piéride de la Rave
La Petite tortue
Le Vulcain
L'Argus bleu commun

Oreillard roux

LES ANIMATIONS

Au cours des mois de mars 2019 à septembre 2019, diverses animations ont pu être proposées au grand public et aux scolaires.

Ce sont **18 animations** qui se sont déroulées dans les communes. Les randonnées botaniques, la chasse aux papillons, la nuit de la grenouille, la nuit de la chouette et la nuit de la chauve-souris ont réuni environ 300 personnes de tous âges autour de la thématique de la biodiversité.

Sur la commune du Mesnil-Réaume, **2 animations** ont été proposées dont une randonnée découverte de la biodiversité et une nuit de la chouette.



IMAGE 1 : NUIT DE LA CHOUETTE, LE 5 AVRIL 2019

LES INTERVENTIONS AUPRES DES SCOLAIRES

Les élèves des classes de CM1 et de CM2 de l'école des Rainettes du Mesnil-Réaume ont pu avoir des animations théoriques et pratiques sur les papillons, les chauves-souris, la flore spontanée et les écosystèmes.

Pour chaque taxon, deux interventions ont été nécessaires :

- La première en classe afin d'apprendre les généralités comme les cycles de vie, le mode de reproduction, le mode de nutrition, les principales espèces présentes dans notre région ...
- La seconde sur le terrain, afin de mettre en pratique les connaissances et d'inventorier les espèces présentes près de l'école.



IMAGE 2 : INTERVENTIONS SUR LES ECOSYSTEMES, LE 20 JUIN 2019



IMAGE 3 : SORTIE PAPILLON, LE 6 JUIN 2019



IMAGE 4 : SORTIE FLORE, LE 10 AVRIL 2019

POURSUITE DU PROJET

Les inventaires et animations 2019 se terminent au début du mois de septembre.

Malgré tout, la collecte de données participatives se poursuit. Les habitants sont invités à poursuivre leurs inventaires au sein des jardins, trottoirs, lieux publics ... et à envoyer les photographies de leurs observations à la même adresse que précédemment (biodiversite.yeres@orange.fr). De la même façon qu'au cours du projet, le nom de l'espèce leur sera transmis et celle-ci sera cartographiée dans le but d'alimenter l'Atlas.

De plus, un blog a été créé. Chaque mois, un pêle-mêle des données reçues sera réalisé et publié. La cartographie des données sera également mise à jour régulièrement.

<https://biodiversite-yeres.blog4ever.com/>



Atlas de Biodiversité Communale

ACCUEIL ARTICLES

Bienvenue sur le blog des Atlas de Biodiversité Communale du Bassin Versant de l'Yères !

ATLAS DE BIODIVERSITÉ COMMUNALE
ABC

L'Atlas de Biodiversité Communale a pour but de mieux connaître et de mettre en valeur la biodiversité des communes à travers des animations et la récolte de données. Deux volets, l'un est scientifique avec des inventaires et l'autre est participatif avec la collecte de données par les habitants des communes.

En 2018, la démarche concernait les communes de Criel sur Mer, Saint Martin Le Gaillard et Saint Rémy Boscrocourt
En 2019, la démarche concerne les communes de Cuverville sur Yères, Sept Meules, Le Mesnil Réaume, Melleville et Villy sur Yères

ARTICLES
» Tous les articles

MEMBRES
9 membres



Céphale

Assez commun



Argus vert

Assez commun



Damier de la Succise

Peu commun - Vulnérable



Point de Hongrie

Assez commun



Argus bleu commun

Commun



Syfvaine

Commun



Tristan

Commun



Demi-Deuil

Commun



Zygène transalpine

Peu commun



Orchis pyramidal
Assez commune



Orchis bouc
Peu commune



Orchis militaire
Peu commune



Orchis pourpre
Assez commune



Platanthère
Assez commune



Epipactis rouge
sombre
Peu commune - espèce
protégée



Opfrys bourdon
Assez rare - espèce protégée
Vu au Mesnil-Réaume



Listère ovale
Commune



Opfrys abeille
Assez commune



Orchis de Fuchs
Assez rare



Orchis moucheron
Assez commune